La face noire de la mondialisation

par Xavier Raufer, ciminologue.

Nouvel Economiste 15/07/2010

Librement circuler en France

Le droit d'aller et venir à son gré ne va désormais plus de soi.

Quel est le plus élémentaire des droits de l'homme ?
Dès sa seconde leçon d'éducation civique, un enfant sait répondre : c'est la capacité d'aller et venir à son gré.
Un droit crucial pour l'activité économique et sociale : produire, vendre, éduquer, former, acheter - rien de cela ne peut se pratiquer dans des cloîtres ou dans des bunkers. L'être humain en société doit pouvoir circuler. Faute de quoi, la loi de la jungle l'emporte vite.
Pour preuve, le fameux Brésil tant vanté par Davos-Goldman-Sachs, où les foules misérables croupissent dans des favelas ; où les riches sont retranchés dans leurs *"communautés murées"* (*gated communities*) ; le tout sans nuls échanges et où, pas vraiment par hasard, le taux de confiance interpersonnelle est l'un des plus bas du monde.

Les cités sensibles

Or dans certaines zones du territoire français – dans les grands centres urbains et notamment près des *"cités sensibles"* - ce droit d'aller et venir à son gré ne va désormais plus de soi.
Selon les dernières statistiques de l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP), publiées fin juin 2010, les agressions de voyageurs dans les transports urbains ont augmenté de quasiment 8 % en 2009 (exactement 7,9 %). Précisons que le syndicat professionnel qu'est l'UTP regroupe les 160 entreprises du secteur, hors SNCF et RATP, et a recensé 2, 25 milliards de voyages en 2009. Autre forte augmentation

Les agressions de voyageurs dans les transports urbains ont augmenté de quasiment 8 % en 2009, et dans la rue, de 5%

en 2009 : celle du vandalisme, sur du matériel roulant ou fixe, +6,2 %, *"le plus haut niveau atteint depuis 13 ans"*.
Ainsi donc, fréquenter les transports en commun est plus périlleux que naguère.
Et la voie publique ? On sait que la plupart des violences physiques crapuleuses, autrement nommées *"vols avec violence"* adviennent dans la rue, entre piétons. Or ces vols violents augmentent chaque année, encore + 5,8 % en 2009.
Restent les routes et autoroutes, où aujourd'hui, les automobilistes vivent plus dangereusement, comme le démontre un récent drame.
Le 27 juin, un banal accrochage entre automobiles advient sur l'autoroute 13, près des Mureaux. Refus de constat, le ton monte : un protagoniste appelle des *"renforts"*. En cinq minutes, une meute surgit de deux véhicules, accourue de la toute proche et fort *"sensible"* cité des Musiciens.
Selon la famille de la victime, ce qui suit relève de la *"boucherie"* : aux cris de *"on va le tuer"*, Mohamed, 30 ans est lynché. Il décède à l'hôpital la nuit suivante. Arrêtés à proximité, deux des présumés acteurs du *"massacre"*, sont connus de la police pour violences répétées.
Immédiatement, des avocats présentent les interpellés comme autant d'Enfants de Marie. Dans leur cité, silence : une omerta pesante étouffe les habitants – ou les contraint à feindre l'étonnement.

Le lamento pathético-sociologique

Classiquement aussi, certains journaux y vont de la rituelle ritournelle du *"fait de société"*. *"Une affaire qui en dit long sur l'époque"*, glose l'un ; une *"rixe"* provoquée par *"une bande de jeunes"*, édulcore l'autre. Plus réalistes, les collègues de Mohamed parlent de *"sauvages"*. Tout aussi curieuse, la réaction d'enquêteurs un peu perdus ; pour la presse, ils n'ont *"jamais vu ça"*, ils *"ne parviennent pas à s'expliquer ce déchaînement de violence"*.
Conseillons-leur la fréquentation des criminologues, qui les aideront volontiers à replacer l'affaire dans son contexte et dans la durée – car hélas, pour notre pays, cet *"acte de barbarie"* (c'est la famille de la victime qui parle) est tout sauf une première.
Remontons au mois de mars 2002, voici huit ans déjà. Nous sommes à Evreux, devant la cité de la Madeleine qui, dit avec

Classiquement, certains journaux y vont de la rituelle ritournelle du "fait de société"

pudeur la presse, *"n'a pas été épargnée par les violences urbaines"*. Patrice, père de famille de 38 ans (réunionnais d'origine), vient s'expliquer avec un juvénile caïd qui rackette son fils. Le ton monte *"dix, vingt, peut-être trente"* voyous s'agglutinent, les coups partent, une brique atteint Patrice en pleine tête. *"Le groupe de racketteurs,* dit la presse, *s'acharne en criant, en riant, à savater Patrice, gisant à terre."* Il meurt peu après.
Pour les policiers, la meute n'en est pas à son coup d'essai. Peu auparavant, les *"créanciers"* d'un toxicomane mauvais payeur de la Madeleine lui ont enfoncé *"un bâton dans l'anus avant de le plonger dans une baignoire, où ils s'apprêtaient à l'électrocuter. Il n'a dû sa vie sauve qu'à un court-circuit"*.
A l'époque, le lamento pathético-sociologique a bien sûr coulé à torrent : *"gamin perdu* (le meurtrier, bien sûr) *... dérive... violence des cités... Un terrible gâchis ! Une société qui a trop longtemps refusé de se regarder en face"*. Et le taux de chômage à la Madeleine, 18 %, pensez donc.

Les meutes violentes

Deux semaines après, ce terrible drame *"qui a terrorisé Evreux et, bien au-delà, la société entière"* est rangé au rayon des vieilles lunes et, hormis la famille laissée à sa douleur, tout le monde a oublié.
Ainsi, de chocs médiatiques brutaux, mais vite occultés, en périodes de rémission durant lesquelles les officiels rêvent que le cauchemar est fini, la France vit depuis trente ans - les premières émeutes urbaines remontent à 1979, dans la banlieue lyonnaise - en somnambule, entre deux bouffées de violences urbaines.
Comme seul remède, et malgré des échecs abyssaux, la France officielle applique inlassablement le cataplasme sur une jambe de bois connu comme *"politique de la ville"*. Résultat : néant bien sûr. Au quotidien et dans les centaines de cités et quartiers *"sensibles"*, des meutes violentes se forment au-

Seul un outil de renseignement criminel précis et offensif permettra de connaître ces meutes, puis de prévenir leurs actes

jourd'hui sans nul obstacle, terrifient leur voisinage et se déchaînent à leur convenance contre quiconque leur manque de *"respect"*.
Leur ivresse d'impunité est d'autant plus forte que les instances de répression, polices, justice, etc., semblent peiner, d'abord à les identifier sous leurs capuches et cagoules ; ensuite à traduire en condamnations individuelles – même pour des homicides ou des tirs d'armes de guerre sur des forces de l'ordre – des crimes commis en bandes vite ameutées et aussi vite dispersées, comme des volées de moineaux (*"j'étais là mais j'ai juste regardé"*).
Ainsi donc, depuis près de dix ans, il semble que rien ne permette de prévenir de tels drames. Nous en avons évoqué deux – mais sans doute, à lire la presse locale, s'en produit-il chaque mois d'analogues.
Entre ces déchaînements de violence, les braquages de *"proximité"*, les agressions crapuleuses, les règlements de compte, un évident continuum existe : ce sont les mêmes qui agissent, aux mêmes endroits. Que sait-on sur eux ? Encore pas grand-chose. Seul un outil de renseignement criminel précis et offensif permettra de connaître ces meutes, puis de prévenir leurs actes. Sinon, des *"actes de barbarie"* se produiront encore. Jusqu'au jour où la population en aura assez.